



Assemblée générale

Distr. générale
31 janvier 2002

Cinquante-sixième session
Point 96, a, de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/56/559)]

56/185. Les entreprises et le développement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant sa résolution 54/204 du 22 décembre 1999,

Prenant note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général¹,

1. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session la question subsidiaire intitulée « Les entreprises et le développement » ;

2. *Prie* le Secrétaire général, agissant en coopération avec les organismes compétents des Nations Unies, de lui présenter à sa cinquante-septième session un rapport complémentaire sur la poursuite de l'application de la résolution 54/204.

*90^e séance plénière
21 décembre 2001*

¹ A/56/442.